

L'an **deux mille vingt, le lundi 26 octobre à 18 heures**, les membres du conseil municipal de Condé-en-Normandie se sont réunis dans la salle de conférence de l'ex-communauté de communes 29 place de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Valérie DESQUESNE, Maire.

Sont présents les Conseillers municipaux suivants : Benoît BALAIS, Pascal BILLARD, Patrick BILLARD, Laëtitia BOISSEE, Nathalie BOUILLARD, Valérie CATHERINE, Pascal DALIGAULT, Sylvain DELANGE, Valérie DESQUESNE, Florence DUQUESNE, Jean ELISABETH, Patrick FENOUIL, Sylvain GASCOUIN, Brigitte LAIR, Najat LEMERAY, Isabelle LEPESTEUR, Alain LEQUERTIER, Patrice MECHE, Angélique MOUROCQ, Hervé PONDEMER, Sandrine SIMEON

Ont donné pouvoir :

- Xavier ANCKAERT a donné pouvoir à Pascal DALIGAULT
- Godwill BABALAO a donné pouvoir à Sandrine SIMEON
- Nathalie COLLIBEAUX a donné pouvoir à Najat LEMERAY
- Flavien DELÈTRE a donné pouvoir à Angélique MOUROCQ
- Nadine LECHATTELLIER a donné pouvoir à Nathalie BOUILLARD
- Anne ROELANDT a donné pouvoir à Patrice MECHE

Accusé de réception en préfecture
 014-200056877-20201026-20_02730-DE
 Date de télétransmission : 29/10/2020
 Date de réception préfecture : 29/10/2020

Absents excusés : Catherine CAILLY, Jean-Daniel GOUDIER

Nombre de conseillers : - en exercice : 29 - présents : 21 - votants : 27	Date de la convocation et d'affichage : 20 octobre 2020 Date de réception en préfecture = date d'affichage de la délibération	N° 6 / 7-5-1
Secrétaire de séance M. Fenouil	Compte-rendu du conseil municipal du 28 septembre 2020 → adopté à l'unanimité	

Demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour les dépenses liées à la crise sanitaire de la COVID-19

Monsieur MECHE expose qu'en raison de la crise sanitaire qui touche la France, la commune de Condé-en-Normandie s'est équipée pour limiter la propagation du virus afin de préserver les agents communaux accueillant du public. La collectivité a dû faire face à des dépenses exceptionnelles dont des équipements qui s'élèvent à 3 516.84 HT (tableau ci-dessous).

Il est rappelé que seules les dépenses d'investissement sont prises en compte dans le calcul de la subvention potentiellement accordée par le Département.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à procéder à la demande de subvention auprès du Conseil départemental du Calvados, au titre de l'APCR à hauteur de 40% du montant des dépenses ci-dessous et à signer tous documents nécessaires.

Désignation	Lieu d'installation	Quantité	Montant HT/ unitaire	Montant payé HT
Borne de distribution de gel hydro alcoolique sans contact	Mairie de Condé sur Noireau- L'Atelier- Espace aquatique- Maison France Service	4	239,00 €	956,00 €
Thermomètres frontaux	Ecole de Condé-en-Normandie	4	39,91 €	159,64 €
Plexiglass de protection pour les accueils du public	Mairie de Condé sur Noireau- l'ensemble des mairies déléguées- Médiathèque de Condé sur Noireau- Espace aquatique- Maison France Service	9 et 15	134,00€/ 70,00€	2 256,00 €
Poubelle à clapet oscillants pour éviter aux enfants de toucher	Ecole de Condé-en-Normandie	11	13,20 €	145,20 €
Total				3 516,84 €

Pour extrait conforme, à Condé-en-Normandie, le 26 octobre 2020
 Le Maire, Valérie DESQUESNE



V.D